

Objet : **SOMME ALLOUEE 2017-2019**¹

Genève, le 15 décembre 2016

Cher Pasteur Obiang Obame,

Depuis 2014, le Fonds mondial met en œuvre un modèle de financement reposant sur l'attribution de fonds². La présente lettre fournit des informations sur la somme allouée à votre pays pour la période 2017-2019 et explique comment accéder à ces fonds.

Somme allouée au Gabon

Conformément à la décision prise en novembre 2016 par le Conseil d'administration du Fonds mondial relative à l'attribution de fonds pour la période 2017-2019, **la somme de €1,247,540 a été allouée au Gabon pour la lutte contre la tuberculose ainsi que pour renforcer les systèmes de santé afin qu'ils deviennent résilients et pérennes**. La somme allouée à chaque pays a été déterminée principalement en fonction de la charge de morbidité et du niveau de revenu³. Le Gabon appartient à la catégorie des pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure.

Tableau 1 : Synthèse de la somme allouée avec la répartition indicative par programme

Composante de maladie admissible	Somme allouée en €	Période d'utilisation de la somme allouée
Tuberculose	1,247,540	1 janvier 2019 au 31 décembre 2021
Total	1,247,540	

Financements nationaux. L'accès à la somme allouée pour la période 2017-2019 est lié au respect des exigences de cofinancement, et l'octroi de 20% de la somme allouée au Gabon sera conditionné au respect de ces engagements. Cette mesure vise à encourager une augmentation des investissements nationaux dans les programmes de lutte contre la tuberculose du Gabon, ainsi que dans la mise en place de systèmes de santé résilients et pérennes. De plus, le non-respect des précédents engagements de cofinancement (auparavant appelés « volonté de payer ») pourra amener le Fonds mondial à réduire le montant des subventions existantes et/ou de la somme allouée pour la période 2017-2019. L'annexe A fournit de plus amples informations sur ce point.

¹ Toutes les informations contenues dans les annexes et les liens doivent être lues pour une compréhension exhaustive de ce courrier.

² Questions fréquemment posées sur le cycle de financement 2016/2019 :
<http://www.theglobalfund.org/en/applying/updates/2016-09-19> FAQ on the 2017/2019 Funding Cycle/

³ <http://www.theglobalfund.org/en/fundingmodel/process/allocations/>

Durée et utilisation des fonds. La somme allouée à chaque composante maladie admissible correspond au financement disponible pour la période de trois ans mentionnée dans le tableau 1 ci-dessus. Les fonds non utilisés d'une subvention existante au début de la période d'utilisation suivante ne seront pas ajoutés à la somme allouée⁴.

Accès aux financements

Demande de financement. Pour accéder à la somme allouée, des demandes de financement (auparavant appelées « notes conceptuelles ») devront être développées dans le cadre d'un dialogue pays inclusif étayé par des données fiables et fondé sur les stratégies nationales de lutte contre les maladies. Tous les acteurs engagés dans la riposte aux maladies devront activement prendre part à ce dialogue, notamment les populations-clés et vulnérables les plus exposées, ainsi que les acteurs du renforcement des systèmes de santé. Après la décision de répartition par programme, votre pays pourra présenter une demande de financement dans les limites de la somme allouée, accompagnée d'une demande priorisée et chiffrée au-delà de la somme allouée (« la demande de financement hiérarchisée au-delà de la somme allouée »). Cette demande priorisée et chiffrée permettra d'investir plus facilement des fonds additionnels qui deviendraient disponibles pendant la période d'allocation 2017-2019, notamment les économies identifiées pendant l'élaboration des subventions du Fonds mondial. Vous trouverez plus d'informations sur ce point ci-dessous et dans l'annexe A. Votre gestionnaire de portefeuille vous remettra un dossier de candidature personnalisé.

Processus d'approbation. Les subventions finales feront l'objet de l'approbation de financement par le Conseil d'administration du Fonds mondial. Sa décision sera basée sur une évaluation des demandes de financement et du bon déroulement du processus d'élaboration de ces subventions.

Possibilités d'augmenter le retour sur investissement

En avril 2016, le Conseil d'administration du Fonds mondial a approuvé la stratégie pour la période 2017-2022⁵, « Investir pour mettre fin aux épidémies » qui vise à accélérer la riposte au sida, à la tuberculose et au paludisme :

- en optimisant l'impact des actions menées contre ces trois maladies ;
- en mettant en place des systèmes de santé résilients et pérennes ;
- en promouvant et en protégeant les droits de l'Homme et l'égalité de genre ;
- en mobilisant davantage de ressources, tant nationales qu'internationales.

Le Fonds mondial reconnaît que les ressources disponibles ne sont pas suffisantes pour atteindre les objectifs ultimes. Il est donc essentiel que toutes les demandes de financement soient priorisées et garantissent un impact optimal.

Dans le cadre du dialogue pays et de la définition des priorités pour l'utilisation des ressources, le Conseil d'administration et le Secrétariat du Fonds mondial encouragent vivement votre pays à mener une évaluation des risques exhaustive. Cette évaluation devrait permettre d'identifier les risques majeurs qui entravent l'atteinte des résultats, comme par exemple la gestion des achats et des stocks, ainsi que les défis spécifiques aux maladies. Connaître ces risques sera très utile pour établir les priorités d'investissement et suivre les progrès en temps réel pour réagir rapidement et optimiser l'impact.

⁴ Si une subvention existante venait à être prolongée, les fonds et la période utilisés pour cette extension seront affectés à la période suivante d'utilisation de la somme allouée.

⁵ http://www.theglobalfund.org/documents/board/35/BM35_02-TheGlobalFundStrategy2017-2022InvestingToEndEpidemics_Report_en/

De nombreux pays adoptent des stratégies innovantes pour renforcer le développement et la mise en œuvre des programmes afin de maximiser l'impact. Pendant la prochaine période de financement, les pays devront examiner la qualité et l'efficacité des programmes, ainsi que mettre en œuvre des mesures d'amélioration des prestations de services et de l'impact en utilisant des données de santé fiables. **Merci de bien vouloir vous référer à l'annexe B ci-dessous qui fournit des instructions supplémentaires.** Ces instructions devront être prises en considération pendant toutes les discussions relatives à la définition des priorités pendant le dialogue pays, et seront prises en compte lors de l'examen des demandes de financement et des subventions.

Le Fonds mondial a créé une série de notes d'information destinées aux pays pour orienter leurs investissements. Ces notes d'information et d'autres ressources pour les candidatures sont disponibles sur le site web du Fonds mondial⁶.

Rapport coût-efficacité des achats

Pour maximiser l'impact des sommes allouées, le Fonds mondial ne financera pas l'acquisition de produits achetés à un prix supérieur au prix de référence, lorsqu'il existe. Ce prix de référence est déterminé sur la base des prix négociés au niveau global pour certains produits de santé et produits non sanitaires, soit via le mécanisme d'achat groupé (wambo.org par exemple) ou via les plateformes de partenaires comme le Global Drug Facility du partenariat Stop TB. Si les résultats d'un processus d'acquisition d'un produit répondant aux normes de qualité aboutissent à la sélection d'un fournisseur dont le prix est supérieur au prix de référence (en considérant le coût total d'exploitation), la différence doit être financée sur d'autres ressources que celles du Fonds mondial. Pour plus de détails, veuillez-vous reporter aux directives pour l'établissement des budgets⁷.

Recouvrements. Les vérifications de dépenses des subventions du Fonds mondial passées ou présentes, y compris les audits et les enquêtes du Bureau de l'Inspecteur général ou d'autres vérifications menées par le Secrétariat ou pour son compte, ont peut-être amené ou pourraient amener les bénéficiaires principaux (présents ou passés) à effectuer des remboursements au Fonds mondial. Les mesures de remboursement prises par ces bénéficiaires conditionneront l'accès à la somme allouée dans sa totalité. Le Fonds mondial étudiera avec les pays toutes les possibilités de remboursement. Faute de mesures de remboursement satisfaisantes, il pourra déduire de la somme allouée une somme égale au double du montant restant à rembourser.

Possibilités de financements au-delà de la somme allouée

Il est possible de bénéficier de financements au-delà de la somme allouée.

- **Optimisation de portefeuille :** Pendant toute la durée de la période d'allocation, le Fonds mondial veillera à optimiser le portefeuille de subventions, en réinvestissant les fonds qui deviennent disponibles dans les priorités identifiées. Pour que certaines interventions puissent éventuellement bénéficier de tels réinvestissements, les pays devront soumettre une demande de financement priorisée au-delà de la somme allouée,

⁶ <http://www.theglobalfund.org/en/applying/resources/>

⁷ La directive sera mise à jour en janvier. <http://www.theglobalfund.org/en/guidelines/>

afin que les demandes de qualité non financées puissent être enregistrées et hiérarchisées. Ces réinvestissements pourront être approuvés par le Fonds mondial dans le cadre de l'optimisation du portefeuille.

- **Sources externes** : Les demandes de qualité non financées pourront également bénéficier de ressources externes venant de donateurs admissibles : donateurs privés (entreprises, fondations, particuliers, etc.) et mécanismes publics agréés (UNITAID et Debt2Health). Ces financements pourront transiter par le Fonds mondial et être alloués à des composantes maladies dans le pays.

Je vous remercie pour vos efforts en faveur de la lutte contre le VIH, la tuberculose et le paludisme et vous prie d'agréer l'assurance de ma plus haute considération.

Mark Edington
Directeur
Division de la gestion des subventions

Annexe A : Gabon- informations supplémentaires

Répartition par programme. La somme allouée par le Fonds mondial doit être considérée comme un montant total à répartir entre les maladies et les investissements pour la mise en place de systèmes de santé résilients et pérennes. Le Fonds mondial demande que l'instance de coordination nationale étaye sa décision de conserver ou de modifier la répartition indicative par un procès-verbal, celui-ci devant recenser les participants à la réunion et donner les résultats du vote relatif à la répartition. Cette décision doit être indiquée dans le document-type joint, signé par le président ou le vice-président de l'instance de coordination nationale et par le représentant de la société civile. Ce document devra être envoyé au Secrétariat du Fonds mondial pour examen et approbation, avant ou au plus tard en même temps que la première demande de financement.

Des systèmes de santé résilients et pérennes

Il est primordial que les pays investissent dans des interventions transversales en faveur de systèmes de santé résilients et pérennes, afin d'améliorer les résultats sanitaires. Comme le décrit la stratégie du Fonds mondial « Investir pour mettre fin aux épidémies », sept sous-objectifs sont associés à ces systèmes, à savoir :

- renforcer les réponses et les systèmes communautaires ;
- soutenir des plateformes de santé reproductive, féminine, infantile et adolescente pour la prestation de services intégrés et une lutte plus efficace contre les épidémies ;
- renforcer les systèmes de gestion des achats et des stocks ;
- favoriser des investissements essentiels dans les ressources humaines pour la santé ;
- renforcer les systèmes de données de santé et la capacité des pays à analyser et exploiter ces données ;
- renforcer et harmoniser les stratégies nationales de santé et les plans stratégiques nationaux de lutte contre chaque maladie ; et
- renforcer la gestion et la supervision financières.

Des investissements dans des interventions transversales pour appuyer la mise en place de systèmes de santé résilients et pérennes peuvent soit être inclus dans une demande de financement soit faire l'objet d'une demande séparée. Le Fonds mondial **encourage vivement** les pays à soumettre une demande de financement conjointe pour au moins deux composantes de maladie et pour la mise en place de systèmes de santé résilients et pérennes. Si vous décidez de présenter des demandes de financement distinctes par composantes de maladie, nous vous demandons d'inclure toutes les interventions transversales dans une seule demande de financement, idéalement la première. Dans ce cas, vous devrez également veiller à identifier la portion de financement d'interventions transversales par composante de maladie. Il est inutile de refléter, dans la répartition de programme, les financements destinés à ces interventions transversales, sauf si vous préparez une demande de financement séparée en faveur des systèmes de santé résilients et pérennes.

Pour la période d'allocation 2014-2016, votre investissement budgété pour des interventions transversales en faveur du renforcement de systèmes de santé s'élevait à **€420,701**, soit **11.6%** de vos subventions signées pendant cette période. La mise en place de systèmes de santé résilients et pérennes étant l'un des quatre objectifs stratégiques de la nouvelle stratégie du Fonds mondial, il est donc attendu de **solides investissements dans le renforcement de systèmes de santé pendant ce cycle de financement**, en fonction du contexte de votre pays. Le Fonds mondial vous encourage à prévoir de maintenir ou d'augmenter le niveau d'investissement dans ce domaine, conformément aux orientations de sa note d'information⁸ sur les systèmes de santé résilients et pérennes et aux autres documents techniques.

⁸ <http://www.theglobalfund.org/en/applying/funding/resources/>

Demande de financement hiérarchisée au-delà de la somme allouée

Tous les candidats doivent présenter une demande de financements au-delà de la somme allouée priorisée et chiffrée. Ainsi pendant l'établissement des subventions et pendant tout le cycle de vie des subventions, nous pourrions identifier comment réinvestir de manière efficace pour maximiser l'impact des fonds qui deviendront disponibles. Les plans stratégiques nationaux chiffrés et/ou les tableaux des lacunes programmatiques et les tableaux relatifs au paysage de financement figurant dans les demandes au Fonds mondial serviront de base pour estimer et prioriser les besoins des pays au-delà de la somme allouée. Ces besoins hiérarchisés seront examinés par le Comité technique d'examen des propositions, puis enregistrés lors de la présentation initiale d'une demande de financement et conservés dans un registre des demandes de qualité non financées⁹ pour attirer des ressources additionnelles comme celles du secteur privé ou de Debt2Health, et faciliter la reprogrammation des économies souvent identifiés pendant le cycle de vie des subventions.

A travers l'optimisation du portefeuille, le Fonds mondial prévoit d'examiner et d'identifier les fonds disponibles qui pourront être réinvestis dans les priorités du portefeuille pendant le cycle de vie des subventions.

Financements nationaux

Cofinancement. Afin d'accéder à la totalité de la somme qui lui est allouée pour 2017-2019, le Gabon doit respecter les exigences de cofinancement¹⁰. Cela signifie que le versement de 20% de la somme allouée par le Fonds mondial pour chaque composante de maladie est subordonné à une augmentation du cofinancement du programme de lutte contre la maladie et/ou des investissements en faveur des systèmes de santé résilients et pérennes.

Précédents engagements de cofinancement. Le Gabon doit prendre des engagements de cofinancement pour la période d'allocation 2017-2019 mais aussi prouver qu'il a respecté ceux qu'il avait pris dans le cadre de la précédente politique relative à la volonté de payer (tableau 2). Si le pays n'a pas pu tenir ces engagements, le Fonds mondial pourra être amené à réduire le montant des subventions existantes et/ou de la somme allouée pour la période 2017-2019. Nous demandons au Gabon de fournir des éléments attestant qu'il a tenu ses précédents engagements de cofinancement, et ce, avant ou au plus tard en même temps que la présentation de la répartition par programme au Fonds mondial pour examen.

Tableau 2 : Engagements de cofinancement du Gabon (allocation 2014-2016)

Programme	Devise	2015	2016	2017	2018
Tuberculose	€	3.52 M	3.71 M	3.93 M	3.47 M

Source : Note conceptuelle et documents d'information soumis pour accéder au financement pour la période d'allocation 2014 - 2016.

⁹ <http://www.theglobalfund.org/en/uqd/>

¹⁰ Le cofinancement remplace les exigences liées au financement de contrepartie et à la volonté de payer. Les deux principales exigences de cofinancement sont 1) l'augmentation des dépenses publiques consacrées aux programmes de lutte contre les maladies et aux systèmes de santé et 2) l'absorption progressive par les financements nationaux des composantes clés des programmes. Pour plus d'informations, veuillez consulter la Politique du Fonds mondial en matière de pérennité, de transition et de cofinancement.

Exigences relatives à l'incitation au cofinancement pour l'allocation 2017-2019 :

- Montant total de l'allocation 2017-2019 lié à des investissements de cofinancement additionnels dans les programmes de lutte contre les maladies et les systèmes de santé résilients et pérennes tels que décrits ci-dessous (20% de l'allocation 2017-2019) : **€249,508**
- Montant minimum des investissements de cofinancement additionnels que le Gabon doit consentir pour accéder à la totalité de l'incitation au cofinancement : **€249,508**
- **Ciblage des investissements de cofinancement.** Conformément à la Politique du Fonds mondial en matière de pérennité, de transition et de cofinancement, les contributions additionnelles au cofinancement doivent être investies dans des interventions des programmes de lutte contre les maladies et/ou des activités en faveur de systèmes de santé résilients et pérennes, pour résoudre les problèmes liées à la pérennité et à la transition. La moitié de ces contributions au moins doit être investie dans des interventions ciblant les populations-clés et vulnérables.
- Les engagements conditionnant l'accès à l'incitation au cofinancement devront mentionner le calendrier des investissements et les activités spécifiques financées, et préciser comment la réalisation des engagements sera vérifiée et communiquée au Fonds mondial.
- Les pays devront fournir la preuve que leurs engagements de cofinancement ont reçu l'aval du ministère des Finances ou d'autres organes compétents.

Pérennité et transition :

La pérennité est un aspect essentiel du financement du développement et de la santé, et tous les pays, indépendamment de leur capacité économique et de leur charge de morbidité, devront planifier les aspects liés à la pérennité et les intégrer à leurs stratégies nationales, lors du développement de leurs programmes et pendant la mise en œuvre. En outre, en reconnaissant qu'une transition réussie des financements des donateurs vers des financements nationaux doit être anticipée, le Fonds mondial encourage vivement le Gabon à incorporer des considérations relatives à la préparation à cette transition dans ses demandes de financement et ses engagements de cofinancement.

Exigences de ciblage de la candidature : 100%

Le Gabon appartenant à la catégorie des pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure, vous devez concentrer 100 pour cent de votre demande de financement au titre d'interventions spécifiques sur le maintien ou la mise à l'échelle d'interventions fondées sur des éléments probants et visant les populations-clés et vulnérables. Ces interventions peuvent aussi inclure de nouvelles technologies ou des approches innovantes en ligne avec les bonnes pratiques identifiées au niveau global. Les demandes de financement peuvent contenir des interventions en faveur de la préparation à la transition. Celles-ci devront couvrir les besoins essentiels pour amener les systèmes de santé à devenir résilients et pérennes, tout en améliorant la couverture et l'accès équitables aux services. Les pays de cette catégorie, dont la charge de morbidité est très élevée, peuvent solliciter des financements au titre des composantes-clés de leurs programmes, pour autant que ceux-ci ne viennent pas remplacer des financements nationaux existants pour ces interventions.

Procédure d'accès au financement

Procédure différenciée d'accès au financement

La procédure de demande de financement 2017-2019 sera adaptée aux besoins de chaque pays, au moyen d'une « différenciation » des dossiers de candidature et de leurs revues. Cette nouvelle procédure a pour but d'adapter les demandes de financement en fonction des besoins et du contexte de chaque pays. Votre gestionnaire de portefeuille vous fournira le dossier de candidature adapté.

Tuberculose - Reconduction de programme

Le Gabon, pour la composante Tuberculose, est invité à présenter une candidature simplifiée pour la reconduction d'un programme. Le dossier de candidature regroupe les éléments suivants :

- Demande de reconduction de programme

Le document-type pour la demande de reconduction de programme joint à cette lettre devra être présenté au Fonds mondial d'ici le 31 janvier 2018. En outre, le Gabon, pour la composante Tuberculose, doit préparer une demande de financement hiérarchisée au-delà de la somme allouée qui pourra être soumise pendant l'élaboration de la subvention.

Instance de coordination nationale - évaluation de l'admissibilité et des résultats

La revue de l'admissibilité de l'instance de coordination nationale menée pour les critères d'admissibilité un et deux¹¹ au moment de la soumission de la demande de financement dépend de l'évaluation globale de l'admissibilité et des résultats de l'instance de coordination nationale effectuée par le Secrétariat. Cette évaluation est elle-même déterminée par les résultats de l'évaluation annuelle menée avec l'outil d'évaluation des résultats des instances de coordination nationale pour les critères d'admissibilité 3 à 6, et par des informations contextuelles supplémentaires communiquées par le département du Fonds mondial en charge des questions liées aux communautés, aux droits de l'Homme et au genre.

- **Type d'examen** : Allégé pour reconduction du programme
- **Documentation requise lors de la soumission de la demande de financement** :
 - Demande de reconduction de programme et annexe 1 complétée et signée

¹¹<http://www.theglobalfund.org/en/ccm/guidelines/>

Annexe B : Orientations pour améliorer la qualité et l'efficacité des programmes

Rapport coût/efficacité : Il est impératif d'utiliser les ressources disponibles de manière à optimiser l'impact au niveau des pays ; cela suppose d'améliorer l'efficacité de l'allocation des ressources aux interventions qui produisent l'impact le plus marqué, en tenant compte des coûts et de la disponibilité des ressources. Il faut aussi trouver des moyens de faire baisser le coût unitaire des prestations de services en maintenant la qualité au long du continuum de soins et à tous les niveaux de prestation. Concernant les investissements et les interventions, il est nécessaire d'établir minutieusement les priorités afin d'améliorer la qualité et l'efficacité là où les besoins sont les plus pressants et où l'action est susceptible d'engendrer le meilleur retour sur investissement.

Tuberculose : Il est essentiel de mettre en œuvre des approches innovantes pour rechercher et identifier tous les cas de tuberculose (souches pharmacosensibles et pharmacorésistantes) et de veiller à ce qu'ils soient traités conformément à la stratégie de l'OMS pour mettre fin à la tuberculose et au plan mondial 2016-2020 pour éliminer la tuberculose. Il faudra tenir compte de l'expérience des pays ayant adopté des démarches de détection des cas de tuberculose dont le potentiel d'impact est confirmé.

Les pays devront utiliser des données fiables, et les recommandations et orientations normatives les plus récentes en vue d'une utilisation optimale des nouvelles technologies pour améliorer le diagnostic précoce et précis des cas de tuberculose pharmacosensibles et pharmacorésistantes. Ils devront aussi proposer un accès rapide au traitement le mieux adapté, avec notamment l'introduction de nouveaux médicaments, schémas thérapeutiques et formulations. Ils se reporteront aux nouvelles recommandations sur l'utilisation de schémas thérapeutiques courts pour la tuberculose multirésistante, qui divisent par deux la durée du traitement pour beaucoup d'adultes et d'enfants. Ces schémas devraient être proposés à la plupart des patients atteints de tuberculose multirésistante ; ils donnent de meilleurs résultats et font potentiellement baisser la mortalité par l'amélioration de l'observance et la diminution du nombre de patients perdus de vue. Enfin, le Fonds mondial insiste sur la nécessité, pour les programmes de lutte contre la tuberculose, de collaborer avec les soignants du secteur privé, et de garantir que les interventions mises en place sont destinées à lever les obstacles que rencontrent divers groupes vulnérables et populations-clés pour accéder à des services de santé comme le diagnostic, le traitement et la prise en charge.

Des systèmes de santé résilients et pérennes : Les ressources actuellement disponibles ne sont pas suffisantes pour mettre fin aux épidémies de VIH, de tuberculose et de paludisme. Investir dans le renforcement de systèmes de santé résilients et pérennes peut permettre de maximiser l'impact de la somme allouée, de par le renforcement des systèmes d'information et des données épidémiologiques, l'investissement stratégique dans les ressources humaines et l'alignement et l'intégration accrues d'interventions de haute qualité en fonction du contexte de l'épidémie. En outre, ces investissements soutiennent des systèmes de santé intégrés centrés sur l'humain qui ont un impact au-delà des trois maladies et utilisent les ressources plus efficacement en évitant les doublons et en favorisant l'harmonisation. Il est également essentiel de promouvoir des démarches plus intégrées pour améliorer la qualité des soins et rendre le système de santé plus efficace. Intégrer les interventions en faveur de systèmes de santé résilients et pérennes aux démarches spécifiques aux maladies peut optimiser les investissements et rendre les programmes de lutte contre les maladies encore plus efficaces. Il faudrait en particulier envisager de soutenir l'intégration de ces programmes aux plateformes de prestation de services existantes pour améliorer les résultats sanitaires en lien avec le VIH, la tuberculose et le paludisme. Conformément à sa nouvelle stratégie, le Fonds mondial encourage les candidats à investir dans la mise en place de systèmes de santé résilients et pérennes.

Un des sous-objectifs de cette stratégie préconise l'adoption d'une démarche différenciée en faveur de systèmes de santé résilients et pérennes, visant à garantir des investissements plus efficaces dans ces systèmes, renforcer les capacités et assurer la pérennité des programmes et la viabilité financière à long terme. Pour en savoir plus, reportez-vous à la note d'information sur le sujet. En renforçant leurs systèmes de santé, les pays seront préparés à faire face à d'éventuels chocs futurs.

Promotion et protection des droits de l'Homme et de l'égalité de genre : Pour accélérer la fin des épidémies, il est primordial de renforcer les programmes dans les pays lourdement touchés et de soutenir les femmes et les filles, dans toute leur diversité, notamment avec des programmes visant à améliorer les droits et la santé en matière de sexualité et de procréation. Les inégalités de genre, les pratiques préjudiciables, la violence sexuelle et la discrimination envers les femmes continuent d'alimenter les épidémies dans de nombreux pays ; il est donc nécessaire d'investir pour réduire les inégalités sur le plan de la santé, notamment celles liées au genre et à l'âge. En outre, pour optimiser l'impact et en finir avec les épidémies, il est essentiel de mettre en place et de renforcer les programmes qui lèvent les obstacles relatifs aux droits de l'Homme entravant l'accès aux services de lutte contre le VIH, la tuberculose et le paludisme.

Dans cette optique, il faut accompagner les populations-clés et vulnérables ainsi que leurs réseaux pour qu'ils puissent participer de manière significative aux processus du Fonds mondial. Toutes les parties prenantes dans le pays doivent œuvrer à l'élimination des obstacles entravant l'accès aux services de santé. Les communautés sont des acteurs essentiels pour améliorer la santé des populations. Leur rôle est capital pour étendre la portée des services, impliquer les individus dans l'amélioration de la situation sanitaire, améliorer l'accès aux soins, vaincre le rejet social et la discrimination, et répondre à d'autres atteintes aux droits de l'Homme. Les pays sont encouragés à inclure dans leurs demandes de financement des actions menées par les communautés, notamment des activités de prestation de services, de sensibilisation, de suivi et de responsabilisation. Ils sont également invités à mener des évaluations sur le genre pour la tuberculose et la co-infection tuberculose/VIH, des évaluations sur l'environnement juridique, ainsi qu'à utiliser des outils développés dans le cadre de la lutte contre la tuberculose pour répondre aux besoins des populations-clés.

Des données fiables au service des programmes : Il est indispensable de disposer de systèmes de données robustes et réactifs pour lutter contre les trois épidémies, promouvoir et protéger les droits de l'Homme et l'égalité de genre et mettre en place des systèmes de santé résilients et pérennes. Les données fiables sont au cœur de l'amélioration de la qualité et de l'efficacité des programmes de leurs conceptions à leurs mises en œuvre. Les données pertinentes, offrant le niveau de détail qui convient, doivent être disponibles au bon moment et utilisées par les acteurs aux différents niveaux du système si l'on veut obtenir les améliorations recherchées. Il est donc essentiel d'investir pour améliorer la disponibilité en temps opportun, la qualité, et l'utilisation des données, dans le cadre d'une démarche globale d'amélioration de la qualité et de l'efficacité des programmes. Les pays sont encouragés à formuler clairement comment le suivi et l'évaluation programmés fourniront les informations stratégiques nécessaires pour affiner et renforcer la qualité, la portée et l'impact des investissements. Au-delà des chiffres, il est également important de se focaliser sur la réduction des inégalités d'accès aux interventions vitales, en se fondant sur le contexte épidémiologique, y compris parmi les populations-clés et vulnérables, en tenant compte de l'emplacement géographique, du genre et de l'âge. Les candidats, en particulier ceux des pays à fort impact et des pays « core », doivent préparer un plan et un budget pour le renforcement de la production et utilisation de données essentielles (en particulier les données de routine, la surveillance, notamment la communication de l'information sur la mortalité et les causes de décès), tout en veillant à ce que des évaluations régulières et des évaluations de la qualité des données des programmes soient menées.

Le recours à des méthodes de collecte de données innovantes est encouragé pour améliorer le niveau de détail et cibler la riposte. Des méthodes de revue et de triangulation des données devront être utilisées pour renforcer l'interprétation des tendances et des facteurs contextuels. Les données et les éléments fiables devront être utilisés à tous les niveaux pour améliorer la qualité des programmes et maximiser l'impact.

Récapitulatif des principaux domaines d'investissement pour améliorer la qualité des programmes et maximiser l'impact

Tuberculose

- Détection des cas : réduire le nombre de cas de tuberculose pharmacosensible et pharmacorésistante non détectés en améliorant les pratiques dans les établissements de santé et dans la communauté
- Traitement : améliorer les résultats pour la tuberculose pharmacosensible et pharmacorésistante
- Intégration : utiliser les plateformes et systèmes existants de manière optimale (tuberculose/VIH, RMNI, par ex.) pour l'intégration et l'accélération des progrès de la prise en charge et de la prévention de la tuberculose et accroître l'efficacité

Des systèmes de santé résilients et pérennes

- Données : améliorer leur disponibilité en temps opportun, leur qualité, et leur utilisation pour améliorer les programmes et les résultats
- Participation communautaire : favoriser le retour d'information et l'adaptation au niveau local pour améliorer la qualité des services et la réactivité
- Gestion des achats et des stocks : transformer les systèmes du pays pour améliorer la capacité, la réactivité et l'efficacité
- Ressources humaines pour la santé : promouvoir des améliorations essentielles de la productivité, de la qualité, de la motivation, de la fidélisation et de la répartition des professionnels de santé
- Plateformes de prestation de services : s'appuyer sur les plateformes de santé reproductive, maternelle, néonatale, infantile et adolescente pour intégrer des services de prévention, de dépistage et de traitement de haute qualité
- Leadership : volonté politique, gouvernance, bonne gestion et partenariats